



HAL
open science

Les troupeaux contre la forêt. Pâturage forestier et systèmes d'élevage dans l'Ouest bocager au XVIIIe siècle

Annie Antoine

► To cite this version:

Annie Antoine. Les troupeaux contre la forêt. Pâturage forestier et systèmes d'élevage dans l'Ouest bocager au XVIIIe siècle. Andrée Corvol. Forêts et troupeaux. Journée d'Études Environnement, Forêt et Société, XVIe-XXe siècle, CNRS, Institut d'histoire moderne et contemporaine, pp.13-19, 2001, Cahier d'études Forêt, environnement et société XVIe-XXe siècle, ISSN 1160-1493 ; 11, 2-908874-11-3. halshs-04613223

HAL Id: halshs-04613223

<https://shs.hal.science/halshs-04613223v1>

Submitted on 15 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

PÂTURAGE FORESTIER ET SYSTÈMES D'ÉLEVAGE DANS L'OUEST BOCAGER AU XVIII^e SIÈCLE

Annie ANTOINE – CRHISCO-Université Rennes 2

Journée d'étude du Groupe d'Histoire des forêts françaises,
« Forêts et troupeaux », 29 janvier 2000



Texte soumis à l'éditeur

Pour citer ce texte : « Les troupeaux contre la forêt. Pâturage forestier et systèmes d'élevage dans l'Ouest bocager au XVIII^e siècle », dans : Forêts et troupeaux, *Groupe d'Histoire des Forêts françaises*, IHMC-CNRS, *Cahiers d'étude* n° 11, 2001, p. 13-19

Sommaire du Cahier d'étude n° 11 en ligne :

<https://ghff.hypotheses.org/publications-2/journees-detudes/user-de-la-foret/forets-et-troupeaux>

L'élevage constitue au XVIII^e siècle une spécificité des systèmes agraires de l'Ouest de la France, mais ni le pâturage forestier ni les usages collectifs ne semblent y être très développés. On trouve, dans les archives des Eaux et Forêts de la sénéchaussée de Rennes ou du comté de Laval, des listes d'usagers autorisés à mettre leurs bêtes dans les bois et taillis ainsi que des procès-verbaux de capture de bestiaux divagants, mais les forêts du Maine et même celle de la Bretagne n'abritent qu'une part infime des animaux agricoles.

L'Ouest est le pays de l'arbre, mais ce n'est pas à proprement parler celui de la forêt ; les espaces boisés n'y sont pas très vastes et il n'est pas sûr que tous soient parcourus par des animaux. Lacune de la documentation ? Absence de témoignages sur une pratique trop banale pour être évoquée ? Ici comme ailleurs le mauvais état des forêts est dénoncé à la fin de l'Ancien Régime, mais les bêtes ne figurent pas au premier rang des prédateurs désignés. Il existe en effet, en milieu bocager, d'autres espaces sur lesquels elles prélèvent des quantités beaucoup plus considérables de nourriture : les prairies sont loin d'y être aussi chichement distribuées que dans les openfields céréaliers, et les rotations culturales, parfois très longues, y laissent subsister toutes sortes d'inculte – de la classique jachère à la friche temporaire ou quasi-permanente – susceptibles d'accueillir les animaux ou de leur procurer des fourrages supplétifs.

Si l'on peut affirmer d'entrée qu'à la fin de l'Ancien Régime ce n'est pas la forêt qui explique l'importance de l'élevage dans les économies de l'Ouest, ceci ne signifie pas en retour que les animaux ne sont pas responsables de sa dégradation. La forêt, même si elle n'est pas très étendue, constitue un des éléments des systèmes agraires de ces régions, et c'est pourquoi, depuis Colbert, tous ceux qui pensent qu'une belle forêt est une vaste futaie insistent sur son délabrement. À travers les deux exemples du Maine et de la Bretagne, c'est donc la question de l'intégration de la forêt dans les systèmes agraires bocagers que nous nous poserons en tentant de mesurer l'importance du pâturage forestier, ses conséquences sur l'état des forêts, sa place dans les systèmes d'élevage.

I- Mesure des forêts et du pâturage forestier

Les deux exemples choisis présentent des situations un peu différentes : plus de labours sur les terres formant l'actuel département de la Mayenne, plus d'inculte sur celles de la Bretagne, plus de pâturage forestier dans les forêts de Rennes que dans celles du Bas-Maine.

1- Les espaces boisés et les espaces incultes

Pour l'actuel département de la Mayenne, toutes les sources concordent à peu près¹ : à la fin de l'Ancien Régime, 70 % de l'espace étaient occupés par des terres labourables, 14 % par des prés et pâtures, 7 à 7,65 % par les bois, taillis et futaies, 4,60 à 6,40 % par les landes et bruyères, 1,60 à 4,60 % par les jardins et vergers. Les 7,65 % d'espaces boisés étaient composés de futaies (0,56 %), de châtaigneraies, hêtraies, sapinières (0,75 %), de bois et taillis (6,33 %)² ; les bois n'occupent plus du tiers de la superficie que de quelques communes seulement : Averton et Crennes-sur-Fraubée au nord-est du département, Placé (la forêt de Mayenne couvre 892 ha), Saint-Berthevin avec la forêt de Concise (750 ha) et les taillis de l'Huisserie (220 ha) aux portes de Laval, La Brulatte et Olivet (forêts du Pertre et de la Gravelle) à la frontière de la Bretagne³.

¹. Chiffres obtenus à partir des matrices du cadastre napoléonien (1820-1840) et de la Description du département (1815) contenue dans le chartrier de Fresnay (Arch. dép. de la Mayenne, 1 Mi 142 R6). Voir : ANTOINE, Annie, *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII^e siècle*, Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 1994, 539 p.

². Enquête communale réalisée entre 1860 et 1870 à partir des matrices du premier cadastre, Arch. dép. de la Mayenne, 7 M 369.

³. Description des forêts du comté de Laval dans : LABOURDETTE, Jean-François, *Fortune et administration des biens des La Trémouille au XVIII^e siècle*, doctorat 3^e cycle, Nantes, 1974, 1046 p. dactyl.

Si l'on totalise les chiffres fournis pour chaque subdélégation par l'intendant des Gallois de la Tour⁴, la superficie totale de la Bretagne est de 2 817 558 arpents dont 56,6 % sont en terres labourables et 43,3 % incultes (1 219 977 arpents). Pour les seules subdélégations qui composent l'évêché de Rennes, les terres cultivées vont de 36 % (Saint-Aubin du Cormier) à 86 % de l'espace (La Guerche). Ces chiffres évoluent légèrement au cours du siècle⁵ mais la part de terres labourables reste cependant inférieure à celle qu'elle est dans le Maine⁶. Inversement, l'espace occupé par les forêts y est un peu plus important : en 1783, les espaces boisés représenteraient en Bretagne 250 000 arpents environ soit 9 % de la superficie totale de la région et 20 % des espaces considérés comme incultes⁷. Selon la Maîtrise des Eaux et Forêts, les bois du domaine couvriraient à la même époque 35 000 arpents soit 14 % de l'ensemble des bois⁸.

Au-delà de leurs différences, ces deux exemples présentent cependant deux points communs : la part relativement faible de l'espace en bois (7,5 et 9 % de l'espace total) et l'existence, à côté des bois, d'autres types d'inculte largement utilisés pour le pâturage.

2- Le pâturage forestier

Un jugement rendu à la table de Marbre de Paris le 14 juillet 1556 énumère usagers et usages en forêt de Mayenne : ramasser bois mort et mort bois, mettre des porcs en païsson, faire pâturer des bêtes aumailles ; le 18 novembre 1658, un traité passé entre le cardinal de Mazarin, duc de Mayenne, et les usagers de la forêt autorise ces derniers à mettre leurs bestiaux dans les coupes de plus de sept ans et à y prendre fougères, ajoncs et feuilles pour

⁴. Jean-Baptiste des Gallois de la Tour, *Mémoire sur la Bretagne*, 1733. Publication par : LEMAÎTRE, Alain, *La misère dans l'abondance en Bretagne au XVIII^e siècle. Le Mémoire de l'intendant Jean-Baptiste des Gallois de la Tour (1733)*, Rennes, Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1999, 311 p.

⁵. MEYER, Jean, *La Noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, Imprim. nat., 1966, 2 vol., cv-1293 p. ; rééd. : Paris, EHESS, 1985. Donne les statistiques de l'intendance de Bretagne pour la période 1758-1780 : 130 000 arpents afféagés entre 1758 et 1780 (45 000 ha) soit 4,5 % de la superficie totale de la Bretagne, p. 557 et svtes.

⁶. Selon les fonds de l'Intendance de Bretagne (enquête de 1768, Arch. dép. de l'Ille-et-Vilaine, C 1630-1632) la part de l'inculte est de 32 % pour l'évêché de Rennes, 43 % pour celui de Nantes, 48 % pour Quimper, 50 % pour Tréguier, 40 % pour Saint-Malo, 66 % pour Dol, 46 % pour Vannes, 35 % dans le Léon, 47 % pour Saint-Brieuc. Chiffres fournis par Jean MEYER, op. cit. p. 558.

⁷. Enquête de l'intendant auprès des subdélégués, 1783, Arch. dép. de l'Ille-et-Vilaine, C 1634. Voir : SÉE, Henri, « Les Forêts et la question du déboisement en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1924-1925, n° 36, 1 p. 1-30 et 36, 2 p. 355-379. Le comte d'Essuile (voir note suivante), dont nous présenterons plus loin l'enquête, limite son estimation à 175 000 arpents en 1785 dont 30 000 seulement en futaie.

⁸. Arch. dép. de l'Ille-et-Vilaine, 5B 482, Enquête du comte d'Essuile, 1785.

servir de litière et d'engrais⁹. Nous ne pouvons dire dans quelle mesure ces droits étaient exercés au XVIII^e siècle. Le dossier des droits d'usage est un peu plus épais dans le chartrier de Lassay. Il y est question d'un espace appelé « landes et bruyères de Hardanges » – « c'était à œ que l'on dit autrefois une forêt... il y a quant à présent personne vivant qui puisse le dire »¹⁰ – ainsi que d'usagers et de délinquants : « tous les usagers desdits bois de Hardanges... y mènent aussi bien que d'autres particuliers leurs bestiaux pour pâturer, bêchent à motte et y font des grains ». Mais s'agit-il réellement de pâturage forestier ou bien de l'utilisation d'une lande ? quelle est l'importance relative du pâturage, de la mise en culture et du prélèvement de végétaux ? On voit ici une des principales difficultés qu'il y a à traiter du pâturage forestier dans l'Ouest : individualiser landes et forêts, surtout quand celles-ci sont bien dégradées.

Ce n'est que dans le fonds des Eaux et Forêts du comté de Laval que l'on trouve trace à la fois de saisies de bestiaux dans les forêts¹¹, d'ordonnances réglementant l'accès des animaux dans la forêt (interdiction de mettre les porcs dans les forêts et d'y prendre glands et faines¹²), et donc d'un véritable pâturage forestier. Une ordonnance de 1737 organise l'entrée des bestiaux dans la forêt de Concise¹³. Remarquons toutefois l'ampleur très limitée du phénomène : au total 8 comparants viennent y déclarer 73 bêtes (des bovins essentiellement, une vingtaine de chevaux, chèvres et moutons étant interdits) qu'ils se proposent d'y mettre à la pâture. Ceci est peu par rapport aux 750 ha de la forêt de Concise ; on observe que ces bestiaux sont dans 6 cas sur 8 ceux de métayers, ce n'est donc pas le bétail des pauvres qui se nourrit dans la forêt¹⁴.

Dans les forêts royales de Rennes, l'affaire semble avoir une tout autre ampleur. Le pâturage des bestiaux est organisé par la Maîtrise des Eaux et Forêts : les animaux doivent être déclarés et marqués, conduits et gardés collectivement par des bergers. Les différentes paroisses ont donc produit des listes du nombre des animaux autorisés ; certaines ont été conservées.

⁹. GROSSE DUPERON, A., *Les usagers de la forêt de Mayenne, documents divers*, Mayenne, 1903, 150 p.

¹⁰. Arch. dép. de la Mayenne, Mémoire sur l'état et situation des bois de Hardanges, 23 mai 1703, Chartrier de Lassay, 1 Mi 141 R 9 (52).

¹¹. Arch. dép. de la Mayenne, Eaux et Forêts du comté de Laval, 1720-1790, B 3309 à 3311.

¹². Arch. dép. de la Mayenne, B 3295, 9 septembre 1762, 28 août 1772.

¹³. Arch. dép. de la Mayenne, B 3306.

¹⁴. ANTOINE, Annie, *op. cit.* p. 82-83.

Doc. 1- Nombre d'animaux autorisés à pâturer dans les forêts de Rennes¹⁵

Paroisses	Nbre de feux	vaches	génisses	taureaux	chevaux	boeufs	veaux	TOTAL
LIFFRE 1769	289 (6 bêtes/feu)	805 47,5 %	365 21,5 %	40 2,3 %	305 12,0 %	187 11,0 %	4	1706
LIVRE 1766	31 (5 bêtes/feu)	95 62,0 %	27 17,6 %	7 0,5 %		24 15,5 %		153
ST-AUBIN 1768	50 (6,6 bêtes/feu)	153 46,0 %	52 15,6 %	20 6,0 %	2	106 31,8 %		333

On observe que ce n'est pas la totalité des feux d'une paroisse qui sont usagers de la forêt, mais seulement les riverains. La moyenne s'établit pour les usagers des trois paroisses utilisant la Forêt de Rennes entre 5 et 7 bêtes par feu : on peut donc penser que chaque usager peut envoyer la totalité des bêtes qu'il élève, à l'exception toutefois des porcs et des chèvres. Tous les types de cheptel sont représentés, des plus petits (1 à 2 vaches), aux moyens (4 à 5 vaches et 1 cheval) et aux très gros incluant plusieurs bœufs. Les plus importants sont ceux des paroissiens de Saint-Aubin-du-Cormier où 17 des 50 feux ont des bœufs (6 en moyenne par déclarant). On observe donc que ces espaces d'utilisation collective ne nourrissent pas exclusivement le bétail des pauvres mais celui de tous les riverains. En 1779, ce sont 265 feux qui sont autorisés à faire pâturer 1 600 bêtes dans les forêts de Rennes¹⁶. Les forêts concernées (essentiellement la Grande Forêt de Rennes qui occupe à elle seule 6 000 arpents, celle de Liffré, celle de Saint-Aubin-du-Cormier) couvrent alors environ 10 000 arpents¹⁷, ce qui donne donc une moyenne de un animal autorisé pour 3 ha de forêt.

¹⁵. Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 5B 343.

¹⁶. Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 5B 343. Paroisse de Liffré : 145 feux et 813 bêtes, paroisse de Livré : 30 feux et 216 bêtes, paroisse de Saint-Aubin : 53 feux et 367 bêtes, abbaye Saint-Sulpice : 30 bêtes, village de Fouillard en Liffré : 36 feux, 174 bêtes.

¹⁷. Estimation de la Maîtrise, Mémoire du comte d'Essuile, 1785, Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 5B 482.

II- Des forêts très dégradées ?

1- Les forêts du comté de Laval

Les forêts du comté de Laval comprennent la forêt de Concise (750 ha), les bois de La Touche (31 ha) et la forêt de Saint-Charles (20 ha), les taillis de l'Huisserie et de Saint-Berthevin (222 ha), les bois de la Forge de Port-Brillet : bois de La Gravelle, de Misedon en Olivet, des Effretais et du Parc en Ruillé-le-Gravelais (1 487 ha)¹⁸. L'étude de 635 procédures (procès-verbaux et sentences) intentées par la Maîtrise de Laval entre 1708 et 1788¹⁹ montre que les animaux sont loin d'y être les principaux délinquants. Les vols de bois viennent de loin en tête (69 % des actions donnant lieu à poursuite) alors que les délits dus aux bêtes ne représentent que 24 % des affaires. Le reste se compose de ramassage de feuilles (3 %), incendies (2 %) et délits de passage (2 %). Ces délits sont le fait d'agriculteurs dans 53 % des cas (surtout dans la forêt de Concise) mais aussi de voituriers conduisant les chevaux utilisés par la forge de Port-Brillet dans les bois des Gravelles et de Misedon (22 % des cas) ainsi que de meuniers (12 %). On peut donc en conclure que, sauf exception, les forêts de la Mayenne ne sont pas un lieu très important de pâturage et que les animaux agricoles ne sont pas les principaux prédateurs.

2- Les forêts de la maîtrise de Rennes

Le nombre d'animaux délinquants semble *a priori* plus important dans les forêts de Rennes que dans celles du comté de Laval. Les animaux saisis sont amenés à Rennes et vendus aux enchères, place Sainte-Anne ; les captures ont été faites soit ponctuellement par des gardes (elles portent alors sur quelques bêtes) soit par le Maître des Eaux et Forêts lors de ses « visites ordinaires » ; elles portent alors sur un plus grand nombre d'animaux. Pour les 7 années étudiées, la moyenne s'établit à 5 saisies par an, soit une quarantaine de bêtes. Mais si l'on se rappelle que l'espace concerné couvre environ 5 000 ha, on ne peut que conclure à des captures peu importantes. Faible délinquance ou faible activité des gardes ?

¹⁸. LABOURDETTE, Jean-François, art. cit.

¹⁹. LE RAY, Nicole, *Forêt et vie forestière dans le Bas-Maine au XVIII^e siècle. Les forêts du comte de Laval*, maîtrise de l'université de Strasbourg, 1975, 190 p.

Doc. 2- Animaux saisis en Forêt de Rennes (1760-1768)²⁰

	Bœufs et bouvard s	Taureau x	Vaches et génisse s	Veaux	Chevaux et juments	Chèvres	Non spécifiés	Total	Nbre de saisies
1760	2		31		7			40	7
1761			17	2	1			20	5
1762	2		11					13	4
1763	11		36		1	2		50	5
1766	2		10					12	1
1767	20		41	7	3	3		74	7
1768	34	3	30	1			12	80	5
Total	71	3	176	10	12	5	12	289	34

Et pourtant le tableau que trace le comte d'Essuile des forêts royales de Bretagne en 1785 est bien sombre : « tous les moyens de destruction sont employés dans la forêt de Rennes et sans aucune opposition ». La dégradation des forêts – rappelons qu'il cherche essentiellement à repérer les futaies – tient selon lui à l'impéritie des gardes et au manque de scrupules des riverains. Trois types d'utilisateurs sont particulièrement néfastes pour la Forêt de Rennes : ceux qui coupent indûment les arbres pour en faire du bois d'œuvre ; les trois abbayes royales de Saint-Melaine, Saint-Sulpice et Saint-Georges de Rennes qui sont autorisées à y prendre leur chauffage sans aucune restriction ; tous ceux qui défrichent la forêt, et, en premier lieu, les gardes qui étendent sans scrupules leurs « délaissements ». Ils font partie de ceux que le comte d'Essuile appelle « les ennemis intérieurs » de la forêt, ces exploitants agricoles installés en lisière ou en clairière et qui développent illégalement leurs terres labourées et leurs espaces de pâture au détriment des arbres²¹.

Les bestiaux sont évoqués, mais de manière secondaire et ponctuelle. Il ne semble pas qu'ils soient présents dans toutes les forêts royales, et ils ne sont réellement nuisibles que dans les coupes récentes et les taillis qu'ils empêchent de se développer (dans la Grande Forêt de Rennes : « plus de 1 200 arpents de jeunes tailles ont été abruties par les bestiaux au point de n'être plus que des friches »). Le comte d'Essuile en rencontre beaucoup dans la forêt de Liffré – c'est effectivement cette paroisse qui déclare le plus grand

²⁰. Arch. d'Ille-et-Vilaine, Maîtrise des Eaux et Forêts de Rennes, 5 B 194-195, procès-verbaux de saisies.

²¹. On lit par exemple ceci à propos des officiers de la Maîtrise de Fougères : « nous avons du moins à parler de leurs connaissances et de leur goût pour l'agriculture. Une grande partie de ces bois est en labours bien entendu, bien suivis, et couverte de métairies construites avec soin... ».

nombre d'animaux autorisés : 800 bêtes pour une superficie de 2 000 arpents²², soit environ un par ha. Les espaces de forêt particulièrement menacés et abîmés sont ceux qui, telles les forêts de Saint-Aubin-du-Cormier ou de Gahard, sont contigus à des espaces d'où peuvent venir les bestiaux ou les hommes : les landes d'abord, puis les villages et les métairies (« viennent ensuite de fâcheux voisins tels que le bourg de Gahard ou la métairie de la Tonderie »). Certes, le pâturage est mentionné comme une cause de dégradation (les gardes afferment la pâture d'espaces forestiers) mais il n'est qu'une des étapes et qu'un des moyens de la destruction de la forêt (forêt de Fougères : « on en laissa dévorer les renaissances pendant plusieurs années ; lorsque le terrain parut dépouillé de bois, on en essarta les racines et l'on en fit des champs en labours »). Même si les animaux des bocages consomment un peu de forêt, c'est ailleurs qu'ils se nourrissent principalement.

III- L'alimentation des animaux dans l'espace bocager

1- Des systèmes accueillants à l'élevage

Dans les systèmes bocagers, entre les deux extrêmes que peuvent constituer les terres cultivées d'un côté et les bois de l'autre, quantité d'espaces intermédiaires sont laissés aux animaux pour des périodes plus ou moins longues : les taillis, les landes et terres vagues (friches, terres *frostes*, terres incultes, *gallois*...), les terres labourables qui ne sont momentanément pas cultivées, les pâtis et les prairies qui sont ouvertes aux animaux après que le foin ait été récolté. Au moment de la réalisation du premier cadastre, 70 % du sol de la Mayenne sont classés dans la catégorie « terres labourables ». Il ne faut pas en conclure que ces 70 % sont effectivement labourés et ensemencés : les chaintres qui entourent les champs ne sont jamais cultivées ; il y a aussi les temps morts de l'activité agricole (hiver), les périodes de jachère (travail du sol), celles de friche temporaire (reconstitution de la lande) qui peuvent durer plusieurs années, les rotations culturales pratiquées (sarrasin, seigle, avoine, puis plusieurs années de non-culture) imposant une utilisation très extensive du sol. L'espace réellement ensemencé à un moment donné se situe finalement entre le tiers et le quart de l'espace susceptible d'être labouré, ce qui représente de 18 à 23 % de l'espace total²³. Ceci laisse donc d'immenses espaces pour accueillir les animaux : on a probablement ici une des explications de la faiblesse du pâturage forestier dans les systèmes agraires bocagers.

²². Cf. plus haut. Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 5B 343 et 5B 482.

²³. ANTOINE, Annie, *op. cit.* p. 108 et svtes. Ce chiffre a été calculé à partir d'exploitations agricoles du Maine.

2- La part de la forêt dans la nourriture du bétail

À quelques exceptions près, il semble bien que la forêt ne fournisse aux animaux qu'une très petite partie de leur nourriture. La nourriture hivernale, celle qui conditionne la quantité de bétail qu'un exploitant peut élever, est faite, dans des proportions variables, du foin produit dans les prairies qui sont fermées au bétail de février à juin au moins et du chaume récolté après les moissons. La nourriture quotidienne de belle saison lui est fournie par le pâturage *in situ* ; dans l'Ouest, le pâturage le plus commun est constitué par ce que l'on peut regrouper sous le terme générique de friche, qu'il s'agisse effectivement de lande, ou de pâtis (prairies peu productives qui ne sont pas fauchées) ou encore des champs abandonnés après deux ou trois années de céréales et sur lesquels on a accéléré la reconstitution d'une végétation « naturelle » en semant des ajoncs. Ponctuellement, la forêt peut entrer dans cette catégorie et on est alors en présence d'un vrai pâturage forestier. Mais c'est particulièrement en période de difficultés fourragères qu'elle est sollicitée : le sous-bois fournit alors de la litière et les feuilles des arbres sont récoltées²⁴. Remarquons toutefois que dans ce rôle de nourriture de crise, la forêt n'est que le prolongement de tous les autres incultes, et que les feuilles des arbres qui poussent en grand nombre sur les haies sont également largement utilisées²⁵.

3- La partition de l'espace en système bocager

Cette dernière remarque amène à s'interroger sur la définition et sur le statut du pâturage forestier en milieu bocager. La ressemblance qu'il y a entre une lande bien boisée et un taillis ou une forêt bien dégradés fait qu'il est parfois difficile d'individualiser le pâturage spécifiquement forestier. Ceci est particulièrement net en Bretagne. Quand, en 1768, l'intendant fait une enquête sur la clôture des terres et le pâturage des bestiaux²⁶, tous les subdélégués répondent que le parcours n'existe pas en Bretagne mais que la coutume y est de pratiquer le pâturage collectif sur les landes, *gallois*, communs, terres *frostes*, terres vagues et décloses... partout où il y en a, et nous avons vu qu'il y en a beaucoup. N'aurions-nous pas dû classer cela comme du pâturage forestier ?

En effet, à la différence de ce que l'on observe en milieu d'openfield, en pays de bocage il y a partition physique entre espaces cultivés (privés) et

²⁴. Cette pratique est connue en Bretagne sous le nom d'*érussée*. Elle semble moins fréquente que dans le sud-ouest de la France où les agriculteurs chargent leurs exploitations d'ovins (l'*hivernage*) en fonction de la réserve de feuilles (la *feuillee*) dont ils disposent à la fin de l'été. Voir : FALGUEROLLES, G.-E. de, « Contribution à l'analyse de l'économie agricole en Haut-Languedoc : le troupeau ovin en métayage au XVIII^e siècle », *Revue de Géographie des Pyrénées du Sud-Ouest*, 1963, p. 369-386.

²⁵. Voir : ANTOINE, Annie, op. cit. p. 328-331, la gestion des crises fourragères (en particulier lors de la sécheresse de 1786).

²⁶. Arch. dép. de l'Ille-et-Vilaine, C 1632. Ce document avait été utilisé par Henri Sée. Voir : SÉE, Henri, « L'enquête sur les clôtures en Bretagne (1786) », *Annales de Bretagne*, XXXVIII, 4, 1928-1929, p. 752-767.

espaces pâturés collectivement : il n'y a pas de vaine pâture collective sur les terres des exploitations agricoles. On peut considérer que les prairies et les terres labourables sont privées et que l'inculte est collectif ; mais un champ provisoirement inculte reste exclusivement privé et une lande partiellement cultivée reste collective. La vraie différence entre ces deux statuts du sol se lit dans le paysage : le privé est clos de haies, le collectif est ouvert. C'est ce que répondent tous les subdélégués en 1768 : chacun est libre de se clore (article 393 de la Coutume de Bretagne) mais tout terrain déclos est susceptible de pâturage collectif. La forêt est évidemment du côté des espaces ouverts, elle est donc traitée comme les autres espaces d'utilisation collective, c'est à dire maltraitée : elle sert à accroître les possibilités productives des exploitations (fourniture d'engrais ou de pâturage), elle sert aussi de réserve dans laquelle on puise en cas de difficulté (utilisation du fourrage aérien en période de disette de foin).

Conclusion

Dans les bocages du Maine comme dans ceux de la Bretagne, la forêt ne constitue pas une source importante d'alimentation pour le bétail. Celui-ci peut disposer de toutes les autres sortes d'incultes, inculte temporaire (les terres labourables), long ou très long (les landes et friches). Il en résulte certainement une moindre pression sur la forêt qui, à la différence de ce qui peut se produire en système intensif d'openfield, n'est jamais le seul espace pouvant accueillir les bestiaux. Mais la forêt est assimilée aux autres formes d'inculte c'est à dire aux autres espaces d'utilisation collective sur lesquels chacun prélève tout ce qu'il peut sans se soucier de leur reconstitution. Le bétail n'est pas le principal acteur de sa dégradation. Il n'intervient réellement qu'en second, quand les arbres ont été coupés et quand le taillis est fort jeune. L'évolution se fait d'abord vers la lande dont la végétation progresse spontanément sur des sols aérés et éclairés. Les zones forestières les plus menacées sont celles qui sont bordées de landes (le bétail passe facilement de la lande à la forêt) ou d'exploitants agricoles qui y prennent tout ce qui peut enrichir leur exploitation – le bois d'œuvre pour construire charpentes et barrières, les feuilles pour servir d'engrais à leurs terres, les faines et les glands pour nourrir leurs cochons – et qui y mettent ensuite leurs bestiaux, empêchant ainsi le développement des souches.

Bibliographie indicative

1- Agriculture - Forêts - Travaux concernant la France de l'Ouest

BIRELL, Jean R. Les Tribunaux de la forêt royale, Etudes rurales, 103-104, 1986, pp 39-45

BOISSIERE, Jean

Exploitation et commerce du bois aux XVIIe et XVIIIe s. dans le pays de la Haute-Seine Rev.d'hist.mod. et cont., 25, 2, 1978, pp 321-339

BROSSELIN, Arlette

L'Introduction des résineux en Bourgogne et la transformation des paysages ruraux (XVIIIe-XIXe siècle)

Histoire et Sociétés rurales, 5, 1996, p.111-118

BULEMBOIS, Robert

Connaissance de la forêt de Fougères

Pays (Le) de Fougères, 5, 1975, pp 8-10

La Forêt de Fougères

Pays (Le) de Fougères, 8, 1976, pp 16-17

COINTAT, Michel

La Réformation de la forêt de Fougères en 1664

BMSA 35, 96, 1994, pp 171-197

CORVOL, Andrée

L'Affouage au XVIIIe siècle : intégration et exclusion dans les communautés d'Ancien Régime

Annales ESC, 36, 1981, pp 390-407

DENIS, Michel

Grandeur et décadence d'une forêt : Paimpont du XVIe au XIXe siècle

ABPO, 64, 3, 1957, pp 257-273

DEVEZE, Michel

Les Forêts françaises à la veille de la Révolution de 1789

Rev.d'hist.mod. et cont., 13, 1966, pp 241-272

Superficie et propriété des forêts du nord et de l'est de la France vers la fin du règne de François 1er (1540-1547)

Annales ESC, 15, 1960, pp 485-492

DORNIC, François

Le Fer et la forêt : la forge de Cossé en 1774

Annales de Normandie, 30, 1, 1980, pp 15-33

DURAND, René

Les Forêts royales en Bretagne avant 1789

ABPO, 32, 1, 1917, pp 10-20

DUVAL, Michel

Les Arbres sur les communs en Bretagne au XVIIIe siècle

MSHAB, 72, 1995, pp 195-211

En Bretagne : forêts seigneuriales et droits d'usage (XVIe-XVIIe siècles)

Annales ESC, 8, 1953, pp 482-492

Économie forestière et féodalité dans l'Ouest à la veille de la Révolution

ABPO, 64, 3, 1957, pp 347-358

GAUTIER, Marcel

La Forêt de Loudéac et ses abords depuis le milieu du XVIIe siècle

ABPO, 45, 1, 1938, pp 72-88

GRIMAL, Claude

Forêts d'Anjou entre Loire et Loir : l'exploitation de la forêt

ABPO, 58, 1951, pp 158-164

HOUZARD, G.

Les Grosses forges ont-elles mangé la forêt ?
Annales de Normandie, 30, 3, 1980, pp 245-269

LANGLOIS, Monique

La Forêt de Quintin aux XVe-XVIe siècles
MSHAB, 70, 1993, pp 5-22

LARCHER, Guy

Charbonnier en forêt de Paimpont
Mémoires d'Ille-et-Vilaine, 6, 1987, pp 3-7

LEBRETON, Jean

L'Utilisation des forêts au pays de Rennes
ABPO, 54, 1947, pp 149-160

LUCAS, Gaëtan

L'Organisation et la vie de la forêt
Pays (Le) de Fougères, 19, 1987, pp 8-11

NORMAND, Gabriel

Forêt du Cranou et constructions navales du Faou
ABPO, 59, 2, 1952, pp 287-289

PETITOT-MAURIES, Michèle

Forêt communale, droits d'usage et affouage en Châtillonnais
Etudes rurales, 47, 1972, pp 78-104

PICHOT, Daniel

Défrichement et mise en valeur de la forêt de Mayenne : XI-XIIIe siècle
Mayenne (La), 3, 1981, pp 255-269

POUESSEL, L.

Modifications de la structure agraire dans la forêt de Paimpont
ABPO, 52, 1945, pp 101-107

SEE, Henri

Les Forêts et la question du déboisement en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime
ABPO, 36, 1, 1924-1925, pp 1-30
ABPO, 36, 2, 1924-1925, pp 355-379

VAUTHIER-VEZIER, Anne

La Mise en pratique d'une sylviculture en forêt de Saint-Germain-en-Laye au XVIIIe siècle et le cas d'une grande plantation
ABPO, 100, 2, 1993, pp 179-196

2- Ouvrages généraux ou concernant d'autres régions que la France de l'Ouest

BROSSELIN, Arlette, *Les Forêts de la Côte d'Or au XIX^e siècle et l'utilisation de leurs produits*.
Thèse de 3^e cycle, Université de Dijon, 1973.

BUTTOUD, Gérard, « La Réinvention de la forêt ». Dans : *La Révolution française et le monde rural*, actes du colloque tenue en Sorbonne, Paris, 23-25 octobre 1987, Paris C.T.H.S., 1989, p. 317-324.

- BUTTOUD, Gérard, *L'État forestier : politique et administration des forêts dans l'histoire française contemporaine*. Thèse de 3^e cycle, Université de Nancy II, 1983.
- CHEVALLIER, Pierre et COUAILHAC, Marie-José, *Les Dauphinois et leurs forêts aux xviii^e et xix^e siècles*. Grenoble Centre de recherche d'histoire économique, sociale et institutionnelle, 1991.
- COCULA, Anne-Marie, « Délits forestiers en Aquitaine la violence esquivée », *Violence et environnement, xvi^e-xx^e siècles*, Cahiers d'études 1991 « Forêt, Environnement et Société, xvi^e-xx^e siècles », IHMC, p. 49-52.
- CORVOL, Andrée, [sous la direction de]. *La Forêt malade*. Paris L'Harmattan, 1994.
- CORVOL, Andrée, « Avant le charbon, le pétrole et le nucléaire, le bois », *La Forêt privée, revue forestière européenne*, 1980, pp. 35-44.
- CORVOL, Andrée, « Coercition et désordre en milieu forestier, xvii^e-xviii^e siècles », Actes du colloque international *Mouvements populaires et Conscience sociale*. Paris Maloine, 1985, p. 199-208.
- CORVOL, Andrée, « Forêt et iconographie, xvi^e-xix^e siècles », Actes du colloque *Les Sources de l'Histoire forestière*, Bruxelles, octobre 1992. Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, à paraître.
- CORVOL, Andrée, « Forêts et communautés en Basse-Bourgogne au dix-huitième siècle », *Revue historique*, 1976, pp. 15-36.
- CORVOL, Andrée, « Forêts et lacs, xvii^e-xx^e siècles », *Making the Europe*. Amsterdam, Kern, sous presse.
- CORVOL, Andrée, « L'affouage au xviii^e siècle intégration et exclusion dans les communautés d'Ancien Régime », *Annales E.S.C.*, 1981, p. 390-407.
- CORVOL, Andrée, « La Privatisation des forêts nationales aux xviii^e et xix^e siècles », *Comité pour l'Histoire économique et financière. Études et Documents*. Paris, 1991, t. 2, p. 211-222.
- CORVOL, Andrée, « La Question des communaux, xviii^e-xx^e siècles », actes du Symposium international de l'I.U.F.R.O., Berlin, août-septembre 1992. Berlin : I.U.F.R.O., t. 6.
- CORVOL, Andrée, « Les délinquances forestières en Bourgogne depuis la Réformation de 1711-1718 », *Revue historique*, 1977, p. 345-388.
- CORVOL, Andrée, « Un Forestier sous la Révolution le dossier Cheyssac », *La Forêt privée, revue forestière européenne*, 1991, p. 10-17.
- CORVOL, Andrée, *L'Homme aux bois. Histoire des relations de l'Homme et de la Forêt, xvii^e-xx^e siècle*. Paris : Fayard, 1987.
- CORVOL, Andrée, *L'Homme et l'Arbre sous l'Ancien Régime*. Paris Economica, 1984.
- CORVOL, Andrée, *La Forêt : images et savoirs, xviii^e-xx^e siècles*. Paris Fayard, 1995.
- COURTOIS, Dominique, *La Maîtrise des Eaux et Forêts de Bordeaux au xviii^e siècle*. Mémoire de D.E.S. Histoire, Droit, Institutions, Congrès national des Sociétés savantes, Besançon, 1974.
- DEVÈZE, Michel, « Les Forêts françaises à la veille de la Révolution de 1789 », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, oct.-déc. 1966, p. 241-272.
- DEVÈZE, Michel, *La Forêt et les communautés rurales : xvi^e-xviii^e siècle : recueil d'articles*. Paris, Sorbonne, 1982.
- DORNIC, François, « Le fer et la forêt : la forge de Cossé en 1774 », in *Annales de Normandie*, 1980, n° 1, pp. 15-33.
- DUVAL, Michel, « Eaux, forêts et biens communaux : xviii^e-xx^e siècle », *Annales du Midi*, t. 95, n° 164, octobre-décembre 1983.

- DUVAL, Michel, « Les forges d'Olivet et les vicissitudes du patrimoine forestier de la famille de Laval (1619-1660) », in Actes du 98e Congrès national des Sociétés Savantes, section histoire moderne et contemporaine, 1973, t. 1, pp. 55-65.
- DUVAL, Michel, *Forêt et civilisation dans l'Ouest au XVIIIe siècle*, Rennes, 1959, 297 p.
- DUVAL, Michel, *La Révolution et les droits d'usage dans les forêts de l'ancienne Bretagne*. Rennes : Imprimerie bretonne, 1954.
- DUVAL, Michel, *Les Eaux et Forêts du XII^e au XX^e siècle*. Paris, CNRS, 1987.
- GILLE, Bertrand, « L'Enquête sur les bois de 1783 », *Actes du 88e Congrès national des Sociétés savantes*, 1963, p. 627-646.
- GODECHOT, Jacques et MONCASSIN, Suzanne, *Démographie et subsistances en Languedoc (du XVIII^e au début XIX^e siècle)*. Paris Imprimerie Nationale, 1965.
- GRAND-MESNIL, Marie-Noèle, « L'Administration des Forêts pendant la Révolution, le Consulat, l'Empire et les débuts de la Restauration 1789-1800 ». Dans : *Les Eaux et Forêts du IX^e au XX^e siècles*. Paris, CNRS, 1987, p. 255-463.
- GRAND-MESNIL, Marie-Noèle, *L'Administration forestière de la fin de l'Ancien Régime à la réorganisation consulaire, spécialement dans l'arrondissement de Fontainebleau*. Thèse d'École des Chartes, 1962.
- LERAY (N.) *Forêt et vie forestière dans le Bas-Maine au XVIIIe siècle : les forêts du Comté de Laval*. Mémoire de maîtrise de l'Université de Strasbourg, 1975, 193 p. dactylographiées.
- MANSAS (Jacqueline). *Communautés de Barousse et la forêt du XVII^e au XIX^e siècle*. Thèse de 3e cycle, Toulouse II, 1983.
- MÉTAILIÉ, Jean-Paul, [textes réunis et présentés par]. *Protoindustries et histoire des forêts*, actes du colloque tenu à la Maison de la Forêt (Loubières, Ariège), les 10-13 oct. 1990. Toulouse, Groupement de recherche ISARD 881-CNRS, 1993.
- SÉE, Henri, *Les Forêts et la question du déboisement en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime*. Rennes, Plihon et Hommary, 1924.
- THOMAS- BROSELIN, Arlette, *La Forêt en Bourgogne de 1669 à la 1ere guerre mondiale*. Thèse de 3e cycle, Paris III, 1984.
- VION-DELPHIN, François, « Les Forêts du Nord de la Franche-Comté à la veille de la Révolution d'après les cahiers de doléances des bailliages d'Amont et de Baune », dans : *La Franche-Comté à la veille de la Révolution*. Paris, Les Belles Lettres, 1988, pp. 40-68.
- WORONOFF, Denis, [sous la direction de], *Forges et forêts recherches sur la consommation proto-industrielle de bois*. Paris, E.H.E.S.S., 1990.
- WORONOFF, Denis, [sous la direction de], *Révolution et espaces forestiers*, actes du colloque des 3 et 4 juin 1987. Paris, L'Harmattan, 1989.
- WORONOFF, Denis, « La crise de la forêt française pendant la Révolution et l'Empire : l'indicateur sidérurgique », *Cahiers d'histoire*, XXIV, 1979, p. 3-17.